

## LES ORIGINES DE LA FÊTE DE L'ASSOMPTION



Très tôt, les premiers chrétiens ont eu le pressentiment que la Mère de Dieu, préservée de tout péché, ne pouvait pas avoir connu la corruption de la mort. Une intuition qui sera ensuite approfondie par les Pères de l'Église. Au VI<sup>e</sup> siècle, la fête de la Dormition est déjà célèbre en Orient, vers la mi-janvier. Plus tard, l'empereur byzantin Maurice (582-602) la fixera définitivement au 15 août.

La fête arrive à Rome grâce au pape Théodore (642-649), originaire de Constantinople. Elle se diffuse petit à petit en Occident : en 813, le concile de Mayence l'impose à l'ensemble de l'Empire franc. Peu à peu, la fête va prendre le nom d'Assomption mais l'Église ne ressent pas le besoin d'ériger en dogme cette croyance.

C'est après la proclamation par Pie IX du dogme de l'Immaculée Conception, dans le grand courant de dévotion mariale du XIX<sup>e</sup> siècle, que des pétitions commencent à affluer à Rome pour que soit officiellement défini le dogme de l'Assomption.

C'est ce que fit solennellement le pape Pie XII le 1<sup>er</sup> novembre 1950 sur la place Saint-Pierre à Rome : « Nous affirmons, Nous déclarons et Nous définissons comme un dogme divinement révélé que l'Immaculée Mère de Dieu, Marie toujours vierge, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été élevée en corps et en âme à la vie céleste » (constitution apostolique « Munificentissimus Deus »).

*Plus de renseignements : tel 04 344 10 89 ou email : [sursumcorda@skynet.be](mailto:sursumcorda@skynet.be)*

*Extraits musicaux sur le site*

*web : <http://eglisedusaintsacrementliege.hautetfort.com/>*

---

**Sursum Corda asbl, Association pour la sauvegarde de l'église du Saint-Sacrement au Boulevard d'Avroy, 132 à Liège. Siège social : Rue Vinâve d'île, 20 bte 64. Tel. 04.344.10.89.**